

Pour diffusion immédiate

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN ET LES COLS BLANCS ENTÉRINENT UNE NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE

Saint-Roch-de-l'Achigan, le 18 juin 2026 – La Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan a signé officiellement nouvelle convention collective avec ses employés cols blancs, représentés par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) section locale 5402. Ratifiée par les membres du syndicat et adoptée le 15 juin par le conseil municipal, cette entente comprend plusieurs avancées importantes, dont des mesures favorisant une meilleure conciliation travail-famille, un rattrapage salarial tenant compte du contexte inflationniste observé depuis la pandémie, ainsi que la création d'un comité de classification des postes. Ce comité aura pour mandat de revoir et d'actualiser la structure des emplois afin d'assurer la compétitivité et l'attractivité de la Municipalité sur le marché du travail.

Composé de dix employés, le groupe des cols blancs joue un rôle essentiel dans la prestation des services municipaux, notamment en administration, urbanisme, loisirs, communications et service aux citoyens. Cette nouvelle convention collective en vigueur jusqu'au 31 décembre 2028 est le fruit d'échanges constructifs menés dans un climat de respect et de collaboration.

« Cette entente représente un triple équilibre entre la reconnaissance du travail accompli par nos employés, notre responsabilité de gérer les fonds publics avec rigueur et l'importance d'offrir de meilleurs services aux citoyens. Elle est la démonstration que la bonne foi et une approche positive permettent de convenir de meilleures conditions de travail tout en privilégiant l'intérêt des citoyens : nos familles, nos agriculteurs et nos aînés », a déclaré le maire de Saint-Roch-de-l'Achigan, Sébastien Marcil.

La présidente du syndicat, Symoukda Douangmala, se dit satisfaite de la conclusion de cette entente. « Les discussions ont demandé du temps et de la persévérance. Nous sommes convaincus que le travail à venir sur la structure salariale sera un atout majeur et positif pour l'ensemble des membres. Nous voulons sincèrement les remercier pour leur patience et surtout leur confiance », a-t-elle souligné.

La Municipalité tient à remercier les membres des comités de négociation ainsi que l'ensemble des employés concernés pour leur professionnalisme et leur engagement tout au long du processus.



De gauche à droite : Vianca Moreno (dga) David Cousineau (dg) Éric Muloin (conseiller) Nadine Desforges (conseillère) Richard Dubé (conseiller) Sébastien Marcil (maire), Symoukda Douangmala (présidente syndicale), Daniel Morin

(conseiller syndical) Christiane Loranger (secrétaire de direction) Sylvain Payette (conseiller) Alexandra Benny (conseillère)

– 30 –

Source :

David Cousineau, directeur général
Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan
450 588-2326
dg@sra.quebec

Daniel Morin, conseiller syndical
Syndicat canadien de la fonction publique
514 743-5471
danmorin@scfp.ca